



DECISION n°2026 03

Le Maire de NOGARO.

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal, prise en séance du 24/05/2020, modifiée le 24/01/2023, accordant à Monsieur le Maire, partie (13) des délégations définies à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, lui confiant ainsi certaines responsabilités.

DÉCIDE :

Article 1er : Signature d'une proposition de contrat de mise en place et de maintenance de d'application et du site internet avec la Société IntraMuros – 16 Rue de Ségur – 33000 BORDEAUX – pour un montant de 600,00 € H.T soit 720,00 € T.T.C par an, pour une période de 36 mois, à compter du 01/04/2026.

Article 2 : La présente décision après publication sera transmise au contrôle de légalité à Madame la Sous-préfète de CONDOM.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois.

Ampliation en sera : adressée à Mme le Comptable public
notifiée à la Société INTRAMUROS

Fait à Nogaro, le 15 janvier 2026

Le Maire,
Christian PEYRET

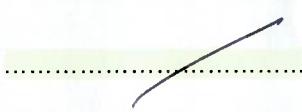
Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal Tribunal administratif Pau 64000 - Villa Noulibos 50 cours Lyautey CS 50543 64010 Pau Cedex; Téléphone : [05 59 84 94 40](tel:0559849440) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Devis INTRAMUROS

A renvoyer par scan mail : secretariat@intramuros.org ou par courrier à S.A.S. IntraMuros 16 rue de Ségur, 33000 Bordeaux

Identification du client	Conditions particulières
<p>Commune : Nogaro</p> <p>Code INSEE de la commune : 32296</p> <p>Représentant : <i>Chantal PEYRET</i> <i>Maire</i></p> <p>Coordonnées du référent (email qui va recevoir les accès) : <i>chantal.peyret@nogaro-armagnac.fr</i></p>	<p>Date de début d'Abonnement : 01/04/2026</p> <p>Durée de la période initiale : neuf (9) mois Fin de la période initiale : 31/12/2026</p> <p>Renouvellement : tacitement et automatiquement par périodes successives de trente-six (36) mois</p> <p>Résiliation : deux (2) mois avant la date d'échéance</p>

Conditions tarifaires (valables jusqu'au 01/05/2026)		
Produit	Adhésion	Prix (€) hors taxes (HT)
Application mobile IntraMuros	NON	
Site internet (basique ou premium)	Version premium	Tarif : 50 € HT/mois
Actes administratifs	NON	
TOTAL (sans réduction)		50 € HT / mois

Nombre de panneaux de signalisation IntraMuros (remplir le bon de commande ci-annexé)	
---	--

Commune "marraine" ayant recommandé IntraMuros:

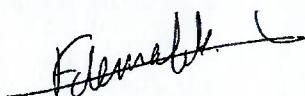
(Une seule commune possible. La commune désignée se verra offrir un panneau ou une période de gratuité sur un produit IntraMuros non possédé par la commune si cette commune n'a pas déjà bénéficié de cette offre de parrainage).

- Le contrat prendra effet à compter du 01/04/2026 pour une durée initiale de neuf (9) mois renouvelable automatiquement pour trente-six (36) mois. La maintenance et les accès sont assurés pendant toute la durée de l'abonnement. Les conditions tarifaires du présent devis sont valables jusqu'à l'expiration d'un délai d'un (1) mois à compter de la date de début de l'abonnement.
- La signature du devis emporte adhésion pleine et entière des conditions générales de vente ci-annexées.
- La commune de Nogaro pourra résilier son abonnement deux (2) mois avant la date d'échéance de l'abonnement.
- En cas de signature d'un précédent devis ayant les mêmes options, ce devis annule et remplace le précédent devis.

Le 15/01/2026, à Nogaro,

Signature représentant d'INTRAMUROS SAS

François-Xavier de Malet
dûment habilité aux fins présentes:



Signature représentant commune :

Christine PEYRET, Maire
dûment habilité aux fins présentes:



ANNEXE 1

Échéancier annuel de paiement prévisionnel

INTRAMUROS – Nogaro

Année	Date de facturation	Montant dû (TTC)
n	30/03/2026	720 €
n+1	30/03/2027	720 €
n+2	30/03/2028	720 €
n+3	30/03/2029	720 €
n+...

